

Cluny et les Sites Clunisiens Candidature Patrimoine Mondial

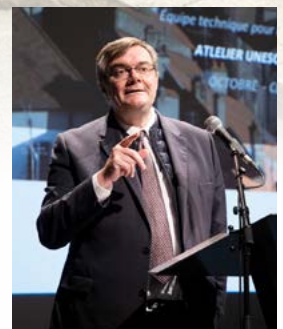
Newsletter
Déc. 2021

N°1

Bientôt 50 candidats... déjà !

Depuis le 9 juillet 2021, les Sites clunisiens d'Europe se voient offrir une opportunité unique : celle d'être inscrits, avec Cluny, sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Et ceci indépendamment de leur importance démographique, de leur notoriété ou de leur affluence touristique. Il s'agit en effet et avant tout de faire reconnaître et de protéger un patrimoine diversifié qui, par l'action des moines de Cluny, a contribué depuis le Moyen Âge à la construction de l'Europe en tant que communauté sociale, politique, économique, artistique et culturelle. Témoignages d'un phénomène de civilisation constitutif de l'ADN de l'Europe, les sites clunisiens sont détenteurs d'un héritage qu'il est aujourd'hui nécessaire de faire reconnaître par la plus haute organisation politique culturelle internationale, pour le transmettre en tant que tel aux générations futures. Même si tous les sites membres

de la Fédération ne seront pas retenus pour la liste finale, tous sont concernés par cette candidature : ils bénéficieront en effet de ses retombées scientifiques, culturelles et médiatiques. Les municipalités, les collectivités publiques et les propriétaires de près de 50 sites ont en 4 mois officiellement manifesté leur volonté d'être intégrés sur la liste du Patrimoine mondial. Leurs atouts principaux ? Leur attachement à leur patrimoine, la fierté d'être partie prenante d'un grand projet européen... Et leur enthousiasme. Nous comptons sur le vôtre aussi !



Rémy Rebyrotte - Président de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens

2021 : les sites clunisiens entrent dans la danse de la candidature UNESCO

Dans la foulée de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, qui adoptait à l'unanimité le résultat des 3 années de travail présenté dans le pré-dossier de la candidature ainsi que le plan d'action pour la période 2021-2024, la Municipalité de Charlieu votait le 9 juillet son acte de candidature... à la candidature. Elle était ainsi la première ville européenne à faire officiellement part de son intention d'intégrer son abbaye clunisienne sur la Liste du Patrimoine mondial, de concert avec le Département de la Loire, propriétaire des lieux. Cette démarche conjointe, exemplaire, a été immédiatement réitérée pour le prieuré

de Pommiers, que le Département possède également. Au cours de l'été, l'ensemble des sites membres de la Fédération ont reçu la brochure le Lancement et lors des ateliers UNESCO accueillis à Cluny en octobre, plus d'une trentaine désireuse de s'inscrire dans la candidature avait fait délibérer leurs conseils municipaux respectifs. En ce mois de décembre, c'est presque 50 sites qui, en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Angleterre et en Pologne, ont engagé le travail avec la Fédération et le Bureau de la candidature. Et l'engouement ne cesse de s'amplifier !



Rencontres Européennes d'Eté 2021 de la FESC, du 8 au 10 juillet 2021, Charlieu, parvis de l'église Saint-Philibert. Le maire de la Ville, Bruno Berthelier, au centre du portail, est accompagné, de gauche à droite, d'une délégation de la ville de Calw (Baden-Württemberg, Allemagne), menée par son maire Florian Kling ; du président de la FESC, Rémy Rebeyrotte ; de Marie Fauvet, maire de Cluny ; de Sylvain Dardoullier, conseiller départemental de la Loire délégué à la Culture.

Les candidatures symboliques de Charlieu et de Pommiers

La Fédération avait choisi le département de la Loire pour la présentation de sa stratégie UNESCO. À la charnière de la Bourgogne-Franche-Comté et d'Auvergne-Rhône-Alpes, deux régions centrales pour le réseau clunisien, le territoire ligérien a la particularité de présenter une trentaine de sites, dont deux sont des propriétés du Conseil départemental : Charlieu et Pommiers. Ce statut particulier entraîne dans chacun de ces deux sites des objectifs partagés entre département et communes, ainsi que des habitudes de travail et des pratiques fondamentales dans le cadre de la candidature UNESCO, qui requiert la convergence et la mobilisation de tous les acteurs concernés pour une garantie de succès. C'est ainsi que le 9 juillet dernier, le maire de Charlieu, Bruno Berthelier,

a sollicité son conseil municipal en y associant le président du Département, Georges Ziegler (représenté par Sylvain Dardoullier), pour officiellement « entrer en candidature ». Le président Rémy Rebeyrotte est également intervenu au cours de ce conseil extraordinaire, pour insister sur l'importance d'une adhésion à la fois de conviction et enthousiaste. C'est par un vote à l'unanimité que la 1ère cité clunisienne appelée à se prononcer sur son engagement dans la candidature clôturait ce conseil municipal à l'ordre du jour unique. Et c'est à l'aune de cet exemple que les maires des sites membres de la Fédération sont depuis lors invités à faire connaître au président de la Fédération leur volonté de s'engager dans la candidature !



La Fédération vous propose de retrouver en ligne les vidéos de l'événement.

• La présentation et le lancement de la candidature : <https://www.youtube.com/watch?v=EazasIUUBA0>

• La délibération du Conseil municipal de Charlieu, 1er site candidat : <http://brionnais.tv/index.php/video/612/9-juillet-2021-conseil-municipal-de-charlieu-special-declaration-candidature-unesco/>

Le Lancement 2021

C'est le document édité par la Fédération qui permet à tous les acteurs des sites clunisiens de se lancer dans la candidature. Il est téléchargeable en ligne et disponible, en version française ou italienne, sur demande.

Sitesclunisiens.org, section Candidature Patrimoine Mondial, en accès direct depuis les bandeaux d'accueil
Contact : communication@sitesclunisiens.org



Les 1ers ateliers UNESCO à Cluny, en octobre

Bien qu'il soit aux côtés de la Fédération partie prenante de la candidature depuis plusieurs années, le conseil municipal de Cluny n'avait jusqu'alors jamais été invité à se prononcer formellement sur son engagement dans le processus de la rédaction du dossier. La maire, Marie Fauvet, a souhaité saisir son conseil selon les mêmes modalités que celles demandées pour l'ensemble des autres sites clunisiens. C'est ainsi le 8 octobre, à l'issue de la 1ère journée des Ateliers UNESCO, que le conseil municipal de Cluny s'est réuni en session extraordinaire pour approuver, à l'unanimité, cette décision, en présence du président Rebeyrotte et d'une partie du conseil d'administration de la Fédération.

La Communauté de Communes du Clunisois sera saisie de la même manière par son président, Jean-Luc Delpeuch, pour un soutien complémentaire et indispensable, puisque les élus locaux souhaitent inscrire la candidature de Cluny dans une dynamique territoriale à la dimension du Clunisois. Ces journées de travail UNESCO, les premières du genre organisées par la FESC et la Ville de Cluny, ont permis aux représentants de plus de 50 sites de toute l'Europe de découvrir l'architecture de la candidature ainsi que d'échanger avec les coordinateurs du Bureau de la candidature clunisienne, Enrique Saiz et José Maria Lobo de Carvalho, sur la question de la méthodologie mise en œuvre ainsi sur celle de la constitution des comités territoriaux UNESCO. Dans cette perspective, plusieurs candidatures ont été présentées comme cas d'études, constituant ainsi des références pour la mise en place de ce comité, prévue pour mars 2022 : l'échelon national avec la Suisse ; l'échelon régional, avec la Castilla y León en Espagne ; l'échelon interdépartemental a également été évoqué (entre Indre et Cher ou Allier et Puy-de-Dôme) ; l'échelon départemental avec la Loire et des

territoires au caractère marqué, comme le Clunisois. Dans ce dernier cas, la présence d'acteurs institutionnels, comme le Centre des Monuments Nationaux, qui gère l'abbaye de Cluny et la chapelle des Moines de Berzé-la-Ville, est un atout supplémentaire ; sa directrice générale, Delphine Samsoen, est venue, aux côtés de l'administrateur Benoît-Henry Papoulaud, réaffirmer aux participants de ces journées l'engagement de son institution aux côtés de la Fédération et de Cluny.

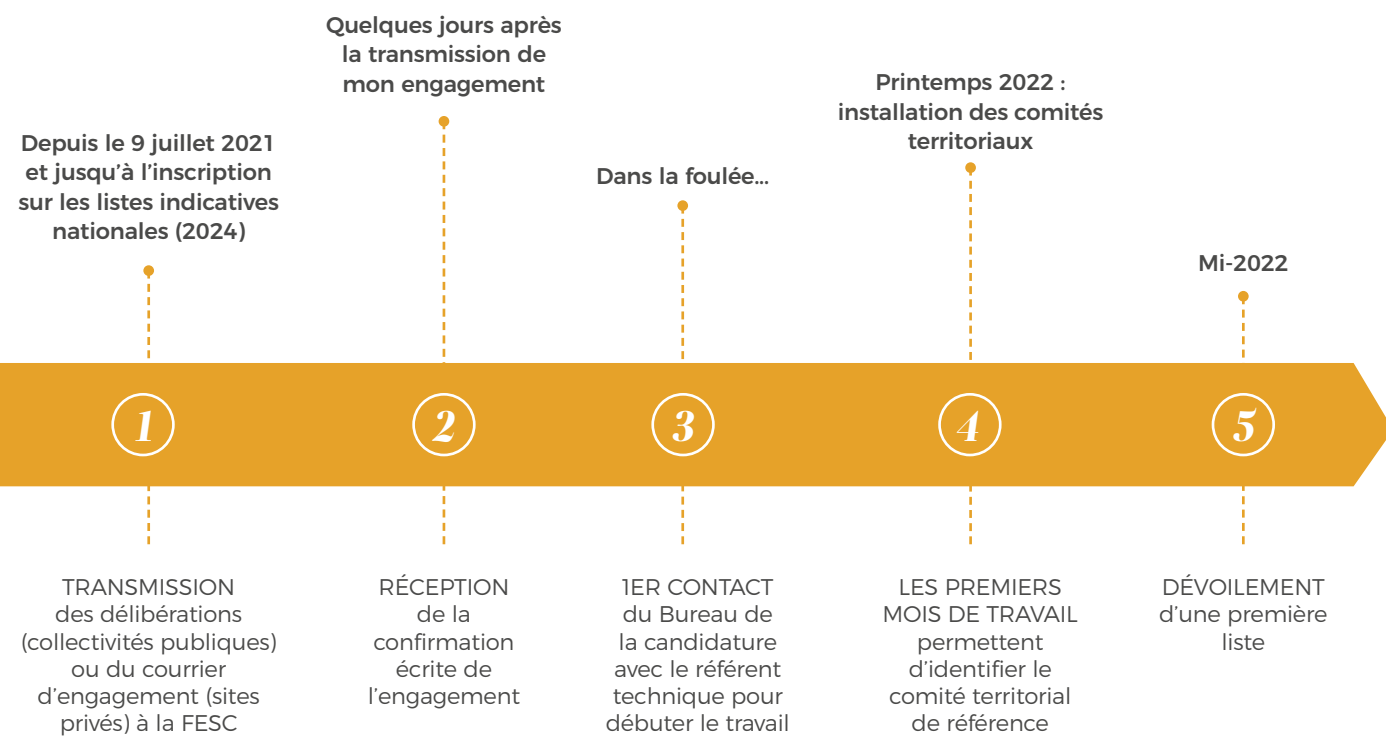


Le prieuré Saint-Julien de Pommiers, propriété du Département de la Loire, se distingue par l'authenticité de la conservation de ses salles médiévales. Le 21 septembre 2021, les membres du Conseil municipal de Pommiers-en-Forez ont approuvé à l'unanimité l'engagement de leur commune dans la candidature.



A l'unanimité, les conseillers municipaux de Cluny ont engagé la ville dans la candidature, le 8 octobre 2021

Les 5 étapes de l'engagement des sites dans la candidature



Le prieuré de Saint-Arnould, candidat pionnier du Calvados (France)

43 sites de 7 pays d'Europe ont dit "oui" !*

- | | | | | |
|---|--|--|---|--|
| Arronnes
Allier | Autun
Saône-et-Loire | Bonnay
Saône-et-Loire | Bournoncle-Saint-Pierre
Haute-Loire | Broût-Vernet
Allier |
| Calw
Baden-Württemberg | Carennac
Lot | Carrión de los Condes
Palencia | Champvoux
Nièvre | Charlieu
Loire |
| Chauriat
Puy-de-Dôme | Cluny
Saône-et-Loire | Cormatin
Saône-et-Loire | Déols
Indre | Drevant
Cher |
| Frómista
Palencia | Iguerande
Saône-et-Loire | Lewes
Sussex de l'Est | Marcigny
Saône-et-Loire | Moirax
Lot-et-Garonne |
| Morteau
Doubs | Mouchan
Gers | Mozac
Puy-de-Dôme | Nantua
Ain | Neuilly-en-Donjon
Allier |
| Nogal de las Huertas
Palencia | Paray-le-Monial
Saône-et-Loire | Payerne
Vaud | Piolenc
Vaucluse | Pommiers-en-Forez
Loire |
| Romainmôtier
Vaud | Sahagún
León | Sail-sous-Couzan
Loire | Saint-Arnould
Calvados | Saint-Gengoux-le-National
Saône-et-Loire |
| Saint-Vivant
Côte-d'Or | San Benedetto Po
Lombardie | Souvigny
Allier | Tyniec
Petite-Pologne | Varenne-l'Arconce
Saône-et-Loire |
| Villalcázar de Sirga
Palencia | Vizzolo Predabissi
Lombardie | Wenlock Abbey
Shropshire | | |

Une dizaine de sites non mentionnés ici sont en voie de formalisation de leur candidature
La liste à jour des candidats est à retrouver sur sitesclunisiens.org

*Délibérations reçues au 1er décembre 2021

Les dynamiques territoriales en soutien des sites candidats

Depuis plusieurs mois, l'officialisation de leurs candidatures s'accompagne pour beaucoup de sites clunisiens de l'engagement des collectivités publiques, qu'elles soient intercommunales, départementales, provinciales ou régionales. Une configuration souhaitée, sinon nécessaire, pour une candidature qui parle de la structuration du territoire clunisien : c'est tout le sens du message que le président Rémy

Rebeyrotte a fait passer à Cluny, le 9 octobre dernier, en présence des représentants de la Région Bourgogne-Franche-Comté et des Départements de la Saône-et-Loire, de la Loire et de l'Indre. D'ores et déjà, les sites clunisiens candidats de plusieurs régions européennes sont assurés du soutien de leurs collectivités territoriales qui se sont engagées auprès de la Fédération. En voici ici quelques-unes.

En Auvergne-Rhône-Alpes, des territoires enthousiastes

Le Département de la Loire, avec les sites de Charlieu et de Pommiers, a montré la voie en juillet. Depuis lors, les Conseils départementaux de l'Allier et du Puy-de-Dôme, dont les présidents respectifs Claude Riboulet et Lionel Chauvin ont rencontré le président Rebeyrotte, lui ont confirmé leur souhait d'occuper une place charnière dans la coordination

et l'animation des candidatures clunisiennes de leur territoire. Ces engagements majeurs sont renforcés par celui de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à partir 2022, qui rejoint la Bourgogne-Franche-Comté et la Communauté autonome de Castilla y León.



Le président Rémy Rebeyrotte et le directeur Christophe Voros ont rencontré la vice-présidente en charge de la Culture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Sophie Rotkopf, la directrice de la Culture et du Patrimoine, Chrystelle Laurent-Rogowski, et Georges Ziegler, président du Conseil départemental de la Loire à Charlieu et Pommiers, le 31 août 2021. Cette journée a été l'occasion d'expliquer la candidature de ces deux sites, en présence de l'ensemble des élus concernés, Sylvain Dardoullier pour le Département de la Loire, Bruno Berthelier, maire de Charlieu et Henri Cherbland, maire de Pommiers.

Souigny met en place un pôle de travail

La municipalité de Souigny (Allier) crée un pôle partenarial et de travail réunissant les services municipaux, la communauté d'agglomération Moulins Communauté, le diocèse de Moulins, le Département de l'Allier et les services de l'état (Préfecture, élus) pour la promotion de la candidature.



De gauche à droite : Pierre-André Périssol, président de la Communauté d'agglomération de Moulins, Michel Barbarin, maire de Souigny, Monseigneur Marc Beaumont, évêque de Moulins, Bruno Rojouan, sénateur de l'Allier, et Alexandre Sanz, secrétaire général de la préfecture de l'Allier.

Le premier vice-président du Conseil départemental de l'Allier, Monsieur Jean-Sébastien Laloy, et le député Jean-Paul Dufregne, absents lors de la prise de la photo, comptent également parmi les partenaires de la démarche.

Le Département de l'Indre rejoint la Fédération et soutient la candidature de Déols



C'est le 17 novembre 2021 que le président du Département de l'Indre, Marc Fleuret (à gauche), a officialisé l'adhésion de sa collectivité à la Fédération par la signature, à Paris, d'une charte, avec le président Rémy Rebeyrotte (à droite). Le site de Déols, dont le conseil municipal a voté son entrée en candidature, bénéficie ainsi désormais du soutien direct et essentiel du Département.

La Province de Palencia déclare la candidature UNESCO des sites clunisiens de son territoire comme projet culturel majeur



Lors de leur rencontre du 9 septembre 2021, la présidente de la Diputación de Palencia, Angeles Armisen Pedrejón, a annoncé au vice-président de la Fédération, Jose Antonio Perrino Diez, et au directeur Christophe Voros, son intention de soutenir l'ensemble des sites de la province souhaitant se lancer dans la candidature promue par la Fédération. Sont concernés les sites de Carrión de los Condes, Frómista, Villalcazar, Nogal de las Huertas...

Le chef de projet renforce son équipe internationale

Ainsi que l'ont annoncé le 10 octobre le chef de projet UNESCO Enrique Saiz et son associé José Maria Lobo de Carvalho, l'équipe du Bureau de la candidature, qui s'est agrandie depuis cet automne, travaille en cette fin d'année avec les sites clunisiens officiellement candidats pour la mise en place du comité territorial qui leur permettra de réunir l'ensemble des données nécessaires à la constitution de leur dossier de candidature UNESCO.



Enrique Saiz Martin



Jose Maria Lobo de Carvalho

Les 1^{ers} outils de communication des sites candidats

La mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un site clunisien qui s'engage dans la candidature s'appuie sur une communication efficace. Certains sites, comme Souvigny et Mozac, ont d'ores et déjà établi une stratégie de communication en lien avec la Fédération Européenne. L'équipe municipale de Mozac, autour de son maire Marc RégnoUX et de son élu délégué au Patrimoine, Matthieu Perona, a même engagé une réflexion sur une déclinaison mozacoise de la charte graphique de la candidature, qui mette également à l'honneur les partenaires publics qui sont à leurs côtés.



Le maire Marc RégnoUX (à gauche du roll-up) et le délégué au Patrimoine Matthieu Perona (à droite du roll-up), avec l'ensemble du conseil municipal de Mozac, juste après avoir délibéré à l'unanimité pour son engagement dans la candidature, sont immortalisés autour de la bannière de leur site comme candidat officiel, le 11 octobre 2021.



Quelques semaines après, l'équipe mozacoise présentait les premiers éléments de communication destinés à sensibiliser la population, les visiteurs, les touristes et un large public à leur candidature : banderoles, calicots, bannières Internet... Mozac est intégrée à la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans, qui soutient et accompagne cette candidature, et le Département du Puy-de-Dôme s'est engagé aux côtés de la Fédération pour le soutien actif des sites clunisiens de son territoire : on retrouve la mention de ces deux partenaires publics sur la communication de Mozac.

La communication des sites candidats est établie avec l'équipe de la Fédération - communication@sitesclunisiens.org

Retrouvez la candidature sur sitesclunisiens.org

Cluny et les Sites clunisiens européens, candidature Patrimoine Mondial

Newsletter - Déc. 2021 - N°1

Fédération Européenne des Sites Clunisiens
Tour des Fromages,

71250 Cluny - France

SIRET : 42335670800010



Directeur de la publication : Rémy Rebeyrotte, président
Responsable de la publication : Christophe Voros, directeur
Coordination : Morgan Monterrat

Composition et maquette : Agence Siclik - www.siclik.fr

Crédits photographiques : FESC, Guillaume Pommiers (mairie de Cluny), mairie de Souvigny, mairie de Charlieu, Département de l'Indre, Michel Dehaye (avuedoiseau.com)